

Le Journal d'Éliane Tillieux

PS

Députée wallonne, membre du Parlement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.
Conseillère communale à Namur.

Oui, la Wallonie va mieux !
Oui, il reste un énorme trajet à
accomplir face à la crise :
faisons-le ensemble...

*Le 7 juin prochain, nous sommes appelés à voter
pour notre Région et l'Europe.*

*L'opposition a déjà commencé depuis
longtemps à dénigrer le travail réalisé en
Wallonie. Un Flamand, ex-chef de cabinet
libéral, évincé de l'administration du Nord du
pays et tout juste atterri en région
namuroise, affiche déjà tout son mépris à
l'égard du travail du Gouvernement wallon,
mais aussi finalement à l'égard des Wallons
et de la Wallonie. Le ton est donné.*

*La majorité, dont le PS, répondra bien sûr
point par point en mettant en avant les
réalisations de la législature.*

*Certains diront que c'est le jeu normal de la
démocratie. Mais j'avoue, face à cette
campagne de dénigrement, que je
m'attendais à un débat un peu plus
intelligent, plus concret et des idées pour
aider les citoyens à fonder leurs choix sur
des opinions utiles à l'avenir...*

*Car c'est avant tout cela, des élections :
rendre des comptes et proposer un projet
pour l'avenir. Dans ce quinzième journal
d'information, je souhaite simplement ouvrir
la porte au dialogue, aux questions et tirer
un premier bilan de mon activité.*

*Le prochain journal fera toute la synthèse
des constats, des préoccupations et des
réponses que nous, Socialistes wallons,
voulons proposer pour l'avenir de la
Wallonie.*

Éliane

Elections régionales du 7 juin 2009



Bonjour,

Les élections régionales se dérouleront le 7 juin prochain.

L'occasion de travailler ensemble - une nouvelle fois - à la promotion de nos idéaux et de nos projets.

Afin de poursuivre mon action en faveur des Wallons et de la Wallonie, j'ai besoin de votre soutien.

Pour cette campagne électorale, votre aide est capitale. J'espère pouvoir compter sur vous, d'une manière ou d'une autre.

Si vous voulez vous joindre à mon action, je vous propose de remplir ce formulaire et de me le renvoyer.

D'avance merci à vous !

Eliane Tillieux

Mes coordonnées :

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe et/ou Gsm :

Email :

- J'accepte de placer un panneau dans ma propriété
- J'accepte une affiche A4 à placer à une fenêtre ou sur ma voiture
- Je suis disponible pour coller des affiches sur les panneaux publics de village/ville/commune
- Je peux distribuer des tracts toute boîte
- Je peux participer à des séances de secrétariat (pliages, mise sous enveloppe, etc.)
- Je peux participer avec Eliane à la distribution de tracts sur les marchés
- Autre :

À renvoyer à

Eliane Tillieux – Députée wallonne et à la Communauté française
Rue de Fernelmont, 153 – 5020 Champion
Tél. 081/25.95.55 – Fax 081/25.94.73 - eliane@tillieux.be
www.tillieux.be



Région wallonne

Eliane Tillieux : premier parcours parlementaire...



Présente et active : un seul mandat électif, un travail de fond en commissions parlementaires, plusieurs centaines de questions et interpellations bien senties et une série de propositions de décrets dont une adoptée à l'unanimité...



Un travail fondé sur des valeurs : Pour plus d'emplois de qualité, pour l'école émancipatrice, pour la solidarité, contre l'exclusion, pour la protection de notre planète, pour des services publics efficaces, pour une gestion transparente, contre la privatisation des soins de santé, pour un logement décent, pour le sport éthique, pour des transports accessibles, pour une culture démocratique, pour la défense des consommateurs, pour le respect des minorités, pour le soutien aux familles, pour l'innovation et la création, pour une Wallonie dynamique.

Fidèle à moi-même.

Par mon investissement, ma volonté et ma persévérance, j'espère avoir apporté la preuve qu'on peut participer pleinement, utilement et efficacement à la vie parlementaire.

L'importance du contrôle parlementaire.

Bien sûr, le travail d'un parlementaire est plutôt un travail discret. Le travail législatif en commission ou de contrôle du gouvernement se poursuit loin des caméras... Et pourtant, il est plus que jamais essentiel.



Le plaisir de travailler pour tous.



J'ai toujours gardé le contact avec les citoyens, le parti, les associations: c'est à travers eux que naissent les questions, les suggestions et les priorités à traiter.

Faire de la politique autrement : écouter, être sur le terrain et vous informer.



16 journaux, un site internet contenant plus de 300 pages et des centaines de rencontres en cinq ans, parce que c'est essentiel de vous informer et de rester proche de chacun d'entre vous, et ce indépendamment de la période électorale.

Namur - Budget 2009 : Un plat sans saveur



Présenté lors du Conseil communal du 26 janvier, le budget 2009 de la Ville de Namur se distingue des précédents : fini, le

déficit structurel !

Une avancée due en grande partie aux aides de la Région wallonne :

- revalorisation de la convention Namur-Capitale (3 millions €) ;
- nouveaux critères plus favorables de répartition du Fonds des communes (34 millions €) ;
- reprise et étalement d'emprunts ;
- prime accordée en compensation de la perte des dividendes de Dexia, la banque des communes (617 000 €) ;
- prêt exceptionnel RW à Namur (23 millions €);...

Prudence ou avarice ?

Malgré l'amélioration de la situation financière, c'est un budget modeste qui a été présenté aux conseillers. Par la voix d'Eliane Tillieux, le groupe socialiste a regretté ne voir aucun projet digne de ce nom sur la table, tandis que le personnel essuie toujours un refus farouche du Collège à sa demande d'augmentation salariale de 1%.

Une requête toute symbolique pourtant à portée de la Ville : le prêt de trésorerie de 23 millions € permet d'épargner 825 000 € d'intérêts débiteurs, soit l'équivalent du montant nécessaire pour l'augmentation salariale.

Les choix politiques sont posés. Question de priorité : les moyens de mener une politique volontariste existent, mais la volonté politique n'y est pas !

La majorité fera peut-être ce geste in extremis pour tenter d'influencer l'électeur la veille des élections...

Ecoles

Le groupe socialiste a également déploré le manque de moyens dévolus aux écoles : 400 000 euros. Les besoins sont pourtant criants, dans des écoles de plus en plus pleines. Une décision interpellante quand on sait que 800 000 euros sont investis dans les églises, dont la fréquentation est en chute...

Deux fois plus d'argent pour les églises que pour les écoles : les choix idéologiques sont bien présents dans le budget de la ville.

Caserne des pompiers

Prudent, le collège ? C'est ce que la majorité répète. Le dossier de la nouvelle caserne des pompiers est la preuve par l'absurde que non ! En budgétant 14,8 millions € pour l'achat d'un terrain (on ne sait pas encore où) et la construction du bâtiment. Pour cet investissement, la Ville escompte des recettes en retour. Ce qu'elle investira sur fonds propres, elle compte le récupérer en partie sur le produit de la vente du bâtiment actuel mais aussi sur le dos des autres communes de la future zone d'incendie. Or, à ce niveau, aucun accord ni concertation n'a encore eu lieu... (suite page suivante)

Le PS veut donner à Namur les moyens de ses ambitions de ville Capitale.

La majorité actuelle entend les capitaliser !!!

Moins de fleurs, plus de tracts !

Nouveauté en 2009 : la réduction des budgets consacrés aux plantations de la Ville, tandis que la dotation aux associations environnementales explose.

Un menu sans saveur

En résumé, si l'analyse d'un budget est un travail éminemment technique, il est surtout l'occasion de passer en revue les intentions politiques de la majorité. Et si le budget communal était un menu, le chef nous aurait présenté, en 2009, un repas sans goût, sans sauce, sans ambition.

— Défense des consommateurs

Crédit trop facile



A mon initiative, le Parlement de la Communauté française a voté une résolution visant à lutter contre les dangers du crédit facile.

La crise économique et financière frappe de plein fouet de nombreux secteurs. Avec l'érosion du pouvoir d'achat, le recours à un crédit peut s'avérer nécessaire pour le consommateur, par exemple pour l'acquisition d'une voiture ou d'un logement. Mais, aujourd'hui, on constate une banalisation croissante du crédit.

Crédit pour se nourrir...

« De plus en plus de Belges en viennent à payer des biens de première nécessité (nourriture, vêtements, appareils ménagers, etc.) avec des ouvertures de crédit dont le taux d'intérêt (TAEG) peut dans certains cas atteindre 18% ! ». De nombreux acteurs comme les organisations de défense des intérêts des consommateurs tels Test-Achats ou le Crioc mettent en garde les consommateurs contre les dangers du crédit facile. « Or il est important de sensibiliser le consommateur aux dérives du crédit facile qui peut les paralyser économiquement très longtemps » estime Eliane.

Prévenir au lieu de guérir

Le texte, cosigné par la majorité et voté le 20 janvier, demande au Gouvernement :

- une meilleure coordination des actions des niveaux de pouvoir en matière de sensibilisation des consommateurs aux dangers du crédit facile.
- l'évaluation du protocole de collaboration du 30 mai 2008 entre la Région wallonne et la Communauté française.
- l'organisation d'une table ronde rassemblant les acteurs associatifs concernés et le monde de l'éducation pour envisager les pistes de travail communes pour promouvoir efficacement les actions et outils d'éducation existants ou à créer, qui visent notamment la sensibilisation à la gestion d'un budget.

Eliane est satisfaite du vote intervenu et salue aussi les actions entreprises à d'autres niveaux, comme la création, par la Région wallonne, d'un Centre de référence en médiation de dettes (actif à Namur depuis le 27 novembre 2008) pour chaque province. L'objectif de ces centres est notamment de fournir un support aux services de médiation de dettes, ceux-ci traitant un nombre sans cesse croissant de dossiers.

www.observatoire-credit.be

— Santé environnementale

Antennes GSM : les Régions sont bien compétentes...



Début janvier, la Cour constitutionnelle jugeait que les Régions étaient « compétentes pour prévenir et combattre les différentes formes de pollution de l'environnement », y compris les effets des antennes GSM.

Très attentive à ce dossier, Eliane Tillieux avait déposé en décembre 2008 une proposition de résolution co-signée par la majorité et demandant un moratoire sur l'implantation de nouvelles antennes GSM en attendant l'arrêt de la Cour constitutionnelle. Aujourd'hui, la décision de la Cour est connue et Eliane a interrogé le Ministre A. Antoine pour

connaître ses conséquences pour la Région wallonne.

Le Ministre a indiqué que la décision de la Cour permettait au législateur wallon de confirmer par décret la norme de 3 volts par mètre.

A partir du 1^{er} septembre prochain, les antennes GSM feront l'objet d'une obligation d'autorisation environnementale.

Cette autorisation permettra de contraindre les opérateurs GSM à réduire les émissions des antennes à 3 volts par mètre, si la Région wallonne confirme cette norme.

Selon le Ministre, une norme de 3 volts par mètre (comme cela se fait au Grand-Duché du Luxembourg depuis 2000) n'impliquera pas une multiplication du nombre d'antennes GSM en Wallonie.

Pour aller plus loin :

www.sante-environnement.be/spip.php?article71

www.iewonline.be/spip.php?article2775

www.claq.be

Services publics

Eau



Eliane Tillieux a interrogé le Ministre B. Lutgen sur les importantes perturbations d'approvisionnement en eau qu'a connu la Wallonie. La Députée a souhaité avoir une

évaluation de la gestion de la crise et savoir si la situation était totalement régularisée en tous lieux.

Le Ministre a indiqué que ce sont les réseaux urbains qui ont été les plus touchés. Il a demandé que la SWDE (producteur et distributeur d'eau) puisse doubler la quantité de conduites renouvelées annuellement (pour atteindre 2% d'ici à 2015).

Le Ministre a précisé qu'en Province de Namur, il existe dans de nombreux endroits des conduites doubles. Il est possible de passer d'une conduite à l'autre, de couper à certains endroits et d'alimenter par d'autres, et par conséquent de limiter les perturbations. Précision importante pour tout un chacun, il a assuré que le prix de l'eau ne serait pas affecté

par rapport aux coûts engendrés par les perturbations.

Depuis toujours, Eliane insiste sur la nécessité de maintenir le secteur de la distribution d'eau dans le giron du secteur public. C'est pourquoi, dans la gestion de la crise, la députée s'est demandée pourquoi le Ministre avait fait appel au secteur privé pour fournir d'urgence des milliers de litres d'eau dans la région du Centre et du Hainaut, alors que d'autres possibilités existaient

Eliane estime que globalement, les perturbations conséquentes à l'approvisionnement en eau ont été correctement gérées. Cela prouve l'efficacité du modèle wallon de gestion publique de l'eau.

La gestion publique de l'eau ne peut être soumise à des intérêts privés.

« C'est un modèle qu'il est essentiel de défendre et de promouvoir au-delà même de nos frontières », estime la Députée. La libéralisation du secteur de l'eau est un phénomène qui s'accélère mais, pour la députée, « **la gestion de l'eau ne peut être soumise à des intérêts privés motivés par une logique marchande et financière** ». Ce sera l'objet d'une prochaine proposition de résolution initiée par Eliane Tillieux.

La Région wallonne demande également au Fédéral de reconnaître la vague de froid comme calamité.

<http://environnement.wallonie.be/education/eau/>

Philippe Courard, Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique, a pris la



Belgique.

décision de débloquer 10 millions d'euros pour venir en aide aux communes qui ont subi des dégâts sur les routes et trottoirs suite à la vague de froid et de gel qui a traversé la

Santé



Bisphénol A dans les biberons : la Ministre Fonck interpellée

Suite au JT de la RTBF du dimanche 25 janvier, la députée socialiste Eliane Tillieux tient à préciser que la question du « Bisphénol A » dans les biberons a été soulevée au Parlement de la Communauté française le 23 octobre dernier.

"Même si la situation n'est pas alarmante, il existe bel et bien un risque pour la santé (dans ce cas la santé des bébés et nourrissons), et le principe de précaution doit prévaloir". La députée pensant à une campagne de sensibilisation, a été renvoyée à ses copies : *"à ce stade, en toute logique, il n'est pas question de campagne de sensibilisation"*, avait conclu un peu vite la Ministre Fonck. On peut souligner la rapidité de réaction de la députée socialiste qui, au fait d'une étude américaine publiée en septembre dernier, a soulevé la question du Bisphénol A au Parlement de la Communauté française. *"Il me semblait capital d'interpeller la Ministre sur ce sujet tant la santé de nos bébés pourrait être mise à mal. Le 17 octobre 2008, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il entreprenait la rédaction d'un règlement visant à interdire l'importation et la vente des biberons en polycarbonate qui contiennent du bisphénol A (BPA), ainsi que la publicité sur ces produits ! Il vaut mieux prévenir que guérir, me semble-t-il"*, confie Eliane Tillieux.

Plus d'Infos :

http://www.chemicalsubstanceschimiques.gc.ca/challenge-defi/bisphenol-a_f.html

<http://www.arte.tv/fr/Males-en-peril/2284494.html>

[1] Depuis septembre 2008, le lien entre le Bisphénol A et des désordres ou anomalies de santé chez l'homme semble être très clair (ex: perturbation de l'activité hormonale et diminution de la fertilité). Il a été mis en avant par plusieurs études, dont celle du très sérieux JAMA (Journal of the American Medical Association). Le bisphénol A (BPA), entrant dans la composition de nombreuses matières plastiques (comme des biberons), dégage une substance nocive une fois chauffé. Les bébés en ingurgiteraient à chaque repas.

Environnement

Andoy – Eoliennes

Difficile d'installer des éoliennes sur le territoire de Namur. Les Echevins de l'environnement et de l'aménagement du territoire l'ont découvert à leurs dépens.



Les cartes des contraintes de voisinage, aériennes, techniques et environnementales le montrent : seules quelques petites zones peuvent accueillir un site éolien dans notre Capitale.

A Andoy, ces contraintes et le bon sens ont eu raison de la volonté du collège, qui s'est prononcé contre le projet d'implantation de 4 éoliennes par la société Air Energy. De nombreux avis défavorables ont été émis au cours de l'enquête publique, dont celui de la Ville d'Andenne, voisine du site, par la voix de son Bourgmestre Claude Eerdeken.

La proximité des habitations, de trois sites Natura 2000, de 21 sites de grand intérêt biologique, ainsi que d'un important couloir migratoire sont autant d'arguments qui ont joué en défaveur du projet.

L'impact sur le paysage, et la visibilité depuis la citadelle et certains points de vue remarquables de Namur, ont également été mis en avant dans l'étude d'incidences.

Au Conseil communal de décembre 2008, Eliane Tillieux a explicité tous ces éléments et mis le collège en garde contre le caractère inadéquat du projet. Elle a par ailleurs plaidé pour que le projet s'inscrive dans la réflexion sur l'aménagement du plateau d'Erpent et plus largement pour que le pouvoir communal adopte une stratégie globale, réfléchie et concertée, prenant en compte le rôle de Capitale de la Ville.

Sur le terrain, Nathalie Davy, au nom du comité de riverains, a relayé ces préoccupations.



Equipe mobilisée pour la distribution de pralines le jour de la Saint Valentin.

Agenda

- 5 mars : **2^{ème} jeudi D-Stress** des MJS de Namur
- 6 mars : **Congrès des aînés socialistes** au Palais des Congrès de Liège
- 7 mars : Présentation campagne PS à Charleroi
- 11 mars : Réunion de la section PS de Champion
- 16 mars : Conseil communal Namur
- 19 mars : **Rencontre citoyenne à Temploux** à 19h.
Thèmes : mobilité et énergie (contact : M. Gourdange : mgourdange@odbx.be)
- 25 mars à 19h : Réunion citoyenne sur l'Energie à Cognelée (contact section de Cognelée Philippe Richard)
- 29 mars : **Grand Congrès de présentation de la liste européenne et des programmes électoraux.**
Place Flagey à Bruxelles de 10 à 13 h + après-midi festive.
- 22 avril : à 19 h Soirée conférence sur la dislexie au Centre Culturel d'Eghezée (contact Maryse Pirotte)
- 27 avril : Conseil communal Namur
- 30 avril : Soirée du 1^{er} Mai à Andenne
- 1^{er} mai : Fête du Travail à la CGSP Namur
- 3 mai : Barbecue de l'USC de Namur à la CGSP Namur - rue de l'Armée Grouchy, 41

Site internet

Suivez l'actualité d'Eliane en direct sur :

<http://www.tillieux.be>

Me contacter



Eliane Tillieux

Rue de Fernelmont, 153
5020 CHAMPION.

Tél **081/25.95.55**
fax 081/25.94.73
eliane@tillieux.be

Me rencontrer

Permanences :

Sur rendez-vous uniquement
au **081/25.95.55**

Le lundi (14 - 16 h)

Maison syndicale André Genot (CGSP),
rue de l'Armée Grouchy, 41 (Namur).

Le samedi (10 – 12h)

chez Yumbo.
Chaussée de Louvain à Bouge.

Le dimanche (10 – 12h)

Marché à Eghezée